

Délibérations du Conseil Municipal du 04 JUIN 2016

Le 04 Juin 2016, à 10h30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MINIER Vincent, Maire.

Présents : 12

- Vincent MINIER : Maire
- Mme GOUR Christèle, M. MONREAL Louis, Mme GOLIAS Chantal, M LAURENT Yann: Adjoints
- Mme QUEMERAIS Séverine, Mme CHATELLAIN Marie-Anne, Mme CHATTON Valérie, Mme MLYNARSKI Caroline, M. TARDIF Christophe, M. HEURTAULT David, Mme BEIGNON Séverine : Conseillers Municipaux.

Absents excusés : 5 (dont 2 pouvoirs)

M LEBRETON Gervais (pouvoir à Mme GOUR), M SIMONNEAUX Joseph (pouvoir à M. LAURENT), Mme HASLE Nathalie, Mme TRICOIRE Isabelle, Mme BOVI Aurélie

Absents : 2

M DENIGOT Patrick, M. COLIN David

Nombre de votants : 14 Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de la convocation : 30 mai 2016

Mme BEIGNON prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 mai 2016

Monsieur le Maire présente le compte rendu du conseil municipal en date du 14 mai 2016.

Le conseil municipal approuve les comptes rendus par signature du registre.

2016-26 :

Travaux et subvention d'éclairage public solaire d'un abribus à Pouez

Considérant l'opération de création d'éclairage public solaire à l'abribus de Pouez ;
Considérant la consultation publique sur devis, pour la fourniture d'un système d'éclairage solaire autonome public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal:

- **RETIENT la société FONDROCHE ;**
- **AUTORISE les travaux d'éclairage public pour un montant de 2 632 euros HT (soit 3 158,40 euros TTC) ;**
- **AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents et solliciter les subventions afférentes à cette affaire, auprès du SDE35.**

2016-27 :

Demande d'aide financière du Département pour l'accompagnement de la réforme des rythmes scolaires 2015-2016

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la décision prise par le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine d'apporter un soutien financier aux communes de moins de 2000 habitants pour accompagner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cet appui financier se traduit par une dotation de 25 euros par élève résidant à Chanteloup et qui fréquente une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme, à Chanteloup et en scolarisation extérieure.

Monsieur le Maire rappelle que 289 élèves résident à Chanteloup et sont scolarisés dans une école primaire publique ou privée engagée dans la réforme pour l'année scolaire 2015-2016 (dont 235 élèves résident à Chanteloup et sont scolarisés à Chanteloup, 25 élèves résident à Chanteloup et sont scolarisés à l'extérieur dans le public et 29 élèves résident à Chanteloup et sont scolarisés à l'extérieur dans le privé).

Monsieur le Maire propose donc au Conseil municipal de solliciter une aide de 7 225 euros (correspondant à 289 élèves scolarisés en école primaire engagée dans la réforme x 25 euros) auprès du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ; dont détail et répartition suivants :

RESIDANT A	SCOLARISE A	SCOLARISATION PUBLIQUE	SCOLARISATION PRIVEE	MONTANT
CHANTELOUP	CHANTELOUP	235	0	5875
CHANTELOUP	BOURGBARRE	2	7	225
CHANTELOUP	CREVIN	14	0	350
CHANTELOUP	LAILLE	3	3	150
CHANTELOUP	LE PETIT FOUGERAY	5	0	125
CHANTELOUP	VERN	1	0	25
CHANTELOUP	CORPS NUDES	0	4	100
CHANTELOUP	JANZE	0	1	25
CHANTELOUP	NOYAL CHATILLON	0	1	25
CHANTELOUP	ORGERES	0	9	225
CHANTELOUP	RENNES	0	4	100
		260	29	7225

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de solliciter une aide de 7 225 euros (correspondant à 289 élèves scolarisés en école primaire engagée dans la réforme x 25 euros) auprès du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents utiles et nécessaires à la conclusion de cette affaire.

Séance levée à **12h15**

Suivent les signatures :